



Resilier uncontrat de vente avec une agence immo

Par **JIMY_old**, le **12/11/2007** à **22:38**

il y a un mois j ai signe un contrat de vente de maison avec une agence ayant l exclusivite je voudrais le rompre comment puis je faire????

Par **freesonnerie**, le **13/11/2007** à **09:20**

BonjourrrrrCommencez par regarder pour combien de temps vous êtes engagé. Généralement c'est 1 mois renouvelable. Dans ce cas, il vous suffit juste d'aviser l'agence de votre souhait de rompre ce contrat, ils vous dirons à qu'elle date cela est possible.

Par **Mike46**, le **13/11/2007** à **10:04**

Bonjour,
Un mandat exclusif est irrévocable pendant 3 mois, passé ce délais il est révocable à tout moment en respectant un préavis de 15 jours.
Cordialement